

LE
GRAND
DÉBAT

NANTES,
**LA LOIRE
ET NOUS**

—
LE CAHIER
D'ACTEURS

**Pour une extension des principes
Unesco de gestion du Val de Loire
en aval de Chalonnes**

**Conseil économique social environnemental
des Pays de la Loire**

Envoyé le 28/05/15



L'Assemblée consultative de la Région des Pays de la Loire, représentant la société civile organisée

LES AUTEURS ET LES CONTRIBUTEURS (champ obligatoire)

Le Bureau du CESER à partir d'un rapport de saisine du Président du Conseil régional présenté par M. Jacques BOISLÈVE, adopté à l'unanimité le 21 juin 2012
Rédaction : Fabienne LE HÉNO (Directrice adjointe) et Bernard de CASTELBAJAC (Directeur)

LES COORDONNÉES DU CONTACT (champs obligatoires)

Hôtel de la Région des Pays de la Loire – 1 rue de la Loire – 44966 Nantes cedex 9

CESERregional@paysdelaloire.fr

02 28 20 55 80

VOTRE CONTRIBUTION (champ obligatoire)

**POUR UNE EXTENSION DES PRINCIPES UNESCO
DE GESTION DU VAL DE LOIRE EN AVAL DE CHALONNES**

Les pistes d'action qui concernent Nantes plus particulièrement

Le Val de Loire, entre Sully et Chalonnes, a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco. Garant de l'inscription du site auprès de l'organisation internationale, l'État a impulsé la rédaction d'un "plan de gestion", visant à la préservation des composantes identitaires exceptionnelles des paysages du Val de Loire. Pour l'essentiel, ce référentiel et ces orientations valent également pour la Loire à l'aval de Chalonnes. L'enjeu est en effet *"de préserver et mettre en valeur des caractéristiques patrimoniales, paysagères et naturelles exceptionnelles, de les faire prendre en compte dans l'aménagement du territoire, en cherchant comment concilier préservation, mise en valeur du patrimoine ancien, en construction et à venir et développement économique et social selon les principes du développement durable et de prendre en compte les différents usages du fleuve, constitutifs du lien multiséculaire entretenu entre la Loire et ses riverains"*.

Le rapport du CESER, adopté à l'unanimité, émet de nombreuses propositions pour "faire de la Loire un axe structurant, favoriser la créativité, faire vivre le paysage". Parmi elles, plusieurs s'appliquent plus particulièrement à Nantes.

La Loire en aval des Ponts-de-Cé est beaucoup moins homogène que le Val de Loire. Elle appelle de ce fait une approche plus différenciée pour tenir compte des transitions et des ruptures entre la Loire angevine, la Loire nantaise, et l'estuaire largement ouvert sur l'horizon marin.

L'Unesco a inclus expressément le fait urbain en inscrivant le Val de Loire au patrimoine mondial. Mais, s'agissant de l'agglomération nantaise, l'extension stricte des principes du plan de gestion apparaît moins pertinente. En effet, si Nantes a historiquement bâti en front de Loire, notamment le Château des Ducs de Bretagne puis les quais lors de son développement portuaire aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'agglomération entretient depuis une relation plus complexe avec le fleuve dessinant un paysage fortement industriel et portuaire. Un ensemble où se côtoient les anciens grands sites industrialo-portuaires de la petite et de la grande construction navale, les grues, les hangars industriels, les quais, les silos portuaires, les villages périurbains liés à l'activité de la Loire (Trentemoult, Chantenay...). Aux abords de Nantes des paysages se juxtaposent tantôt sauvages, tantôt friches urbaines, tantôt urbanisés avec souvent des traces de petits chantiers navals : Mauves, Ste Luce, St Sébastien, Rezé (les bas), Bouguenais (port Lavigne), Saint Herblain et Indre, auxquels s'ajoutent les confluences (Erdre, Sèvre) et les coulées vertes (Chézine).

Un point de convergence toutefois est à retenir avec le plan de gestion : celui-ci préconise expressément la reconquête et la requalification des rives urbaines, action dans laquelle l'agglomération nantaise est déjà très engagée, et avec succès, de Saint-Sébastien à Indre et Couëron en passant par Nantes.

Un impératif : le relèvement de la ligne d'eau à l'amont de Nantes

La restauration du fonctionnement naturel du fleuve passe par le relèvement de la ligne d'eau. Ce point, en aval de Chalonnes, est majeur. Sans en faire un préalable absolu à tout effort de valorisation du paysage, la mise en œuvre d'un plan de gestion du paysage doit impérativement prendre en compte le relèvement de la ligne d'eau pour atténuer le courant et assurer la réalimentation des annexes hydrauliques du fleuve particulièrement dans ce secteur qui va de Chalonnes à Bellevue, à l'amont immédiat de Nantes où l'extraction sablière et l'arasement des seuils ont entraîné de fortes dégradations.

Des paysages industriels à prendre en compte

L'extension du plan de gestion au-delà de Chalonnes appelle une réflexion sur le patrimoine ligérien en général, et sur son patrimoine industriel en particulier. A partir de Nantes, et plus encore dans l'estuaire, ce ne sont plus les châteaux ni les abbayes qui marquent de leur sceau le paysage, mais l'usine Béghin-Say, les halles abritant les Machines de l'île, le hangar aux bananes reconverti, le Belem quand il est à quai sur la Fosse, la grue jaune et la grue grise et la cale de lancement des anciens chantiers navals, puis la tour à plomb de Couëron, les hautes cheminées de Cordemais... La vue la plus spectaculaire de l'Estuaire, n'est ce pas la vue panoramique de la raffinerie de Donges, depuis Paimboeuf ?

Certes, il y a un petit patrimoine ligérien qu'il est impératif de sauvegarder – les marques de crues, les chapelles de mariniers, les enseignes et girouettes, les plates et toues de Loire... mais aussi ce patrimoine industriel, qui pose la question de sa conservation, mais offre également, l'heureuse opportunité de son réemploi, élément clef du paysage, comme on le voit avec la Manufacture des tabacs ou les Chantiers de Nantes.

Poursuivre l'appropriation des rives

De Saint-Sébastien à Couëron, en passant par l'île de Nantes et Trentemoult, l'agglomération nantaise montre toutes les possibilités offertes par la reconquête des rives de Loire, redevenues lieux de promenade, de détente. De même, avec la restauration des cales et des quais, les villages des bords de Loire ont réinvesti les bords du fleuve : on le mesure à Chalonnes, à Ancenis avec des cafés, des chambres d'hôtes, l'amorce d'une nouvelle activité portuaire et des animations. Le développement de ces animations fait vivre le paysage, lui redonne vie et mouvement. Nantes peut en faire de même, comme c'est déjà le cas à Trentemoult et Basse-Indre, et, selon d'autres modalités, chacune bien spécifique, sur l'île de Nantes et sur l'île Clémentine, à Sainte-Luce.

Les préemptions de rives menées en Maine-et-Loire sont aussi une initiative à suivre. Et d'autant plus que ce travail sur les rives de Loire peut être mené de pair avec la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Mettre en valeur les lignes de ponts

En amont de Nantes, une attention particulière pourrait être apportée aux franchissements existants en prenant en compte toute la ligne de ponts d'une rive à l'autre. Dans un paysage tout en longueur ces transversales qui souvent mettent en relation des pays (par exemple les Mauges

et le Pays d'Ancenis) permettent de scander le paysage et d'en travailler en miroir les multiples portes. On rentre dans un pays, en sortant d'un autre. Il y a là, du point de vue paysager (panneaux, publicités, vues sur le fleuve, aires de pique-nique et panneaux d'orientation, fleurissement...) un exercice très prometteur.

Croisières, loisirs nautiques : renouer avec le fleuve

Croisières sur l'estuaire, activités nautiques de loisirs à l'amont de Nantes, la Loire mériterait d'être réinvestie, à la fois comme moyen de découverte du fleuve et de ses rives et d'autre part comme élément d'animation. Quoi de plus triste qu'un fleuve, autrefois si navigué et aujourd'hui quasi-désert et dont les riverains alors se détournent.

Très présente sur l'Erdre, avec le succès que l'on sait, la croisière fluviale réinvestit la Loire, de Nantes à Saint-Nazaire, comme on l'a constaté avec les premières éditions d'Estuaire et comme déjà « La Pimpante » en apportait la démonstration avec ses incursions pédagogique au cœur de l'estuaire. Comment mieux découvrir les paysages de l'estuaire qu'en allant sur le fleuve ? Croisières touristiques ou pédagogiques : il y a là un potentiel croisière à développer. Plus localement, la navette du Navibus entre le quai de la Fosse et Trentemoult s'est réinstallée dans le paysage nantais. L'arrivée du navire de croisière « Loire Princesse » ouvre des perspectives, en recréant une continuité perdue entre la navigation touristique à l'aval et à l'amont de Nantes, jusqu'aux portes d'Angers et renoue avec une longue tradition du « Voyage sur la Loire » dont l'image de Nantes a beaucoup bénéficié (Stendhal, Flaubert...)

Contribution complémentaire sur proposition de Jacques BOISLÈVE

Dans le débat sur Nantes et la Loire, non seulement l'estuaire mais également l'amont du fleuve doivent être pris en compte

Ce n'est pas enlever à Nantes les liens historiques que la cité ducale entretient de si longue date avec la Bretagne que de rappeler tout ce qui rattache également, depuis des siècles, la grande ville portuaire à son fleuve : la Loire d'amont qui fut des siècles durant, l'artère royale, le grand chemin qui marche, inséparable de l'estuaire auquel Nantes doit son ouverture sur le grand large qui fit sa notoriété et sa prospérité.

Dans le débat sur Nantes et la Loire, cette dimension historique et cette extension géographique sont à prendre en compte d'abord en elles-mêmes, mais aussi et plus fondamentalement pour élargir la perspective. Le débat, s'il doit porter principalement sur la Loire dans sa relation et son interaction immédiate avec la métropole dans sa traversée, ne saurait se limiter, de Mauves à Couëron et de Saint-Sébastien au Pellerin, à ce seul segment trop restrictif : il convient de l'inscrire, et donc de réinscrire la ville, aussi, dans ses grandes longueurs. Il y a un amont et un aval du fleuve qu'il est impératif d'intégrer à la réflexion, pas seulement au nom d'un passé glorieux mais dans une vision d'avenir.

En effet, si Nantes a réinvesti son estuaire, avec le pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire et la forte dynamique ainsi engendrée, il reste pour l'agglomération à renouer avec l'amont, que la fin de la Loire navigable puis l'axe ferroviaire, réorienté d'Orléans sur Le Mans, ont totalement estompé. Sans trop caricaturer, on pourrait dire que l'horizon de la Loire à l'amont de Nantes se limite aujourd'hui à la levée de la Divatte et à ses auberges à beurre blanc.

On observe deux dynamiques : celle de l'estuaire, urbaine et portuaire, que l'on vient d'évoquer, que prolonge l'attraction littorale du sud de la Bretagne à la Côte vendéenne (la banlieue bleue de la métropole) et celle de la Loire-Unesco, plus patrimoniale, qui conduit Angers et Saumur à se tourner tout naturellement vers le Val de Loire, lui-même marqué par une autre construction urbaine originale, remontant comme le pôle Nantes-Saint-Nazaire, au grand mouvement de décentralisation de la seconde moitié du XXe siècle: la métropole-jardin formée par Tours, Blois et Orléans. Or ces deux dynamiques, contrairement à ce que fut longtemps la Loire, créant un lien très fort entre Nantes et Orléans, plus qu'elles ne se rejoignent avec le train InterLoire et une Loire Unesco à cheval sur nos deux régions, se tournent actuellement pour ainsi dire le dos.

D'où la question : n'y a-t-il pas pour Nantes, parallèlement à ce qui a été entrepris avec succès sur l'estuaire (redéploiement portuaire, sauvegarde et valorisation des espaces naturels, irruption de l'art contemporain...), une Loire amont – d'abord nantaise puis angevine - à redécouvrir et à réinvestir ? Nantes, en se rapprochant d'Angers sur cet enjeu, en travaillant le lien déjà existant mais de façon beaucoup plus résolue, rétablirait un équilibre et une continuité perdus et, en prenant ainsi appui sur le fleuve, pourrait jouer pleinement son rôle de jonction entre les châteaux de la Loire et les plages de l'Atlantique et tirer un vrai parti de cette position remarquable

Sentier de grande randonnée (le GR3), Route des vins, Loire à vélo, et, depuis le printemps 2015, premières croisières fluviales du Loire Princesse de Saint-Nazaire jusqu'à la Loire angevine: ces continuités existent déjà et d'autres pourraient bientôt voir le jour comme ce projet de parcours littéraire et artistique au long de la Loire de l'Océan et du Pays nantais jusqu'aux portes de la Touraine, dont l'agence touristique régionale vient de se saisir.

Le tourisme et la culture ont un rôle majeur à jouer pour donner du corps et de l'élan à cette construction (aux retombées économiques par ailleurs non négligeables) mais c'est loin d'être le seul enjeu sur ce corridor fluvial qui a su générer aussi au fil des siècles un développement urbain et rural exceptionnel par son équilibre et sa créativité. Sans oublier évidemment l'axe ligérien routier et ferroviaire à conforter dont on sait l'importance pour le désenclavement de la Métropole, de la Région et du Port. Toutes choses qui ont conduit en avril 2015 les présidents des régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire à plaider dans le contexte des nouvelles configurations et mutations régionales pour des coopérations renforcées entre leurs deux régions. Elles concernent directement le fleuve et les villes qu'il traverse, et Nantes au premier chef, du fait de sa position-clef à la jonction de l'estuaire et du fleuve amont. Une Loire amont, c'est tout le propos de cette contribution, que la métropole nantaise aurait tout intérêt à réinvestir.

MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION

Pour contribuer et suivre l'actualité du débat :



nantesloireetnous.fr

[facebook.com/
nantesloireetnous](https://facebook.com/nantesloireetnous)

[#NantesLoire](https://twitter.com/NantesLoire)

GrandDEBAT@nantesmetropole.fr

“Nantes, la Loire et nous” Nantes
Métropole 44923 Nantes Cedex 9

Pour plus d'informations
T 02 40 99 52 71